



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
t

24012567

Dépôt / Registre
11 JAN. 2024
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0567 942 423**

Nom

(en entier) : **Manpower Personal Services**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue des Communautés 110, 1200 Woluwe-Saint-Lambert**

Objet de l'acte : Terminaison et nomination mandat administrateur

Extrait de la résolution écrite des actionnaires du 13 décembre 2023:

Les actionnaires sont informés et acceptent la terminaison du mandat d'administrateur de la Société de Jos Millissen avec effet au premier janvier 2024.

Les actionnaires souhaitent nommer Alexandra Lammens, née le 13 avril 1981 à Ixelles demeurant à Jan Veldmansstraat 75, 1830 Machelen en tant qu'administrateur de la Société avec effet au premier janvier 2024 pour une durée de trois ans jusqu'à l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Ce mandat n'est pas rémunéré.

Les actionnaires acceptent d'attribuer à Pieter Decruynaere, Mélodie Seroen et Laura Coorens, chacun agissant individuellement et avec un pouvoir de subdélégation, des pouvoirs spéciaux pour exercer, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales relatives à la publication de ces résolutions et, en particulier, la publication d'un extrait de ces résolutions dans les annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'enregistrement de la succursale belge de la Société au registre des entreprises de la banque de carrefour des entreprises et, en conséquence, de signer tous les documents, y compris les formulaires I et II, accomplir tous les actes avec le greffe du tribunal de commerce compétent, les guichets des entreprises et la banque de carrefour des entreprises, ainsi que la Banque nationale de Belgique et, en général, à faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Pieter Decruynaere
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).